

## Le Général Gabriel Malleterre



Avant d'entrer dans la bâtiment d'accueil du fort de Loncin, le regard des visiteurs est attiré par cette importante pierre sur laquelle sont gravées les magnifiques paroles du Général Malleterre en hommage aux défenseurs du fort :

***"Passant, va dire à la Belgique et à la France, qu'ici, 550 Belges se sont sacrifiés pour la défense de la liberté et le salut du monde ... 15 août 1914."***

### Mutilé de guerre

Gabriel Malleterre est né le 30 avril 1858 à Bergerac ; il entre à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1878 et choisit l'infanterie. Il participe à la campagne d'Algérie et de Tunisie de 1880 à 1885. Il est professeur à l'Ecole de Saint-Cyr de 1895 à 1899.

Le Colonel Malleterre prend le commandement du 46e Régiment d'Infanterie de Ligne en 1910. Le 14 septembre 1914, il est grièvement blessé à Vassincourt (Département de la Meuse) et amputé de la jambe droite. Le 25 septembre 1914, la Croix d'Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur lui est décernée.


Promu général de brigade en 1915, il est nommé directeur du Musée de l'Armée et gouverneur de l'institution militaire des Invalides à Paris. Il fonde l'Association générale des Mutilés de la Guerre.

Il a reçu la Croix de Guerre 1914-1918 et a été promu Commandeur de la Légion d'Honneur le 16 juin 1920.

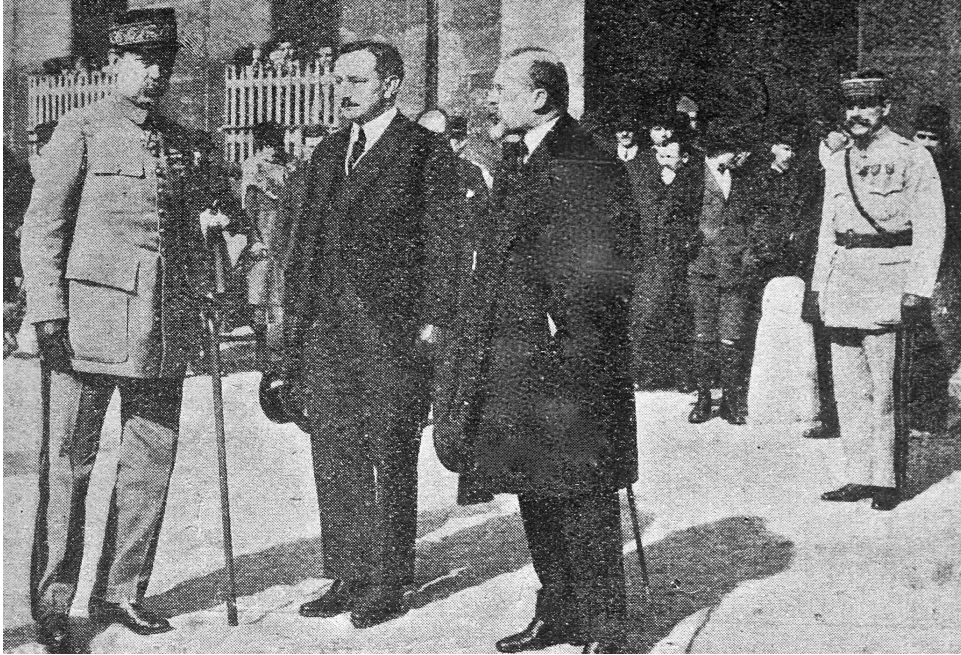
En mars 1921, le Mémorial de l'armée belge est solennellement inauguré à l'Hôtel des Invalides : Gabriel Malleterre s'adresse à Albert Devèze, notre ministre de la Défense nationale, en ces termes :

***"Les défenseurs de Loncin ont fait montre d'un esprit de sacrifice qui n'a de comparable dans l'Histoire que celui des soldats des Thermopyles."***



MALLETERRE (cit., O. )  
colonel au 46<sup>e</sup> d'infanterie,  
promu général.

Blessé grièvement, a montré à la tête de son régiment, bravoure, ténacité et compréhension tactique.



**Le Général Malleterre, gouverneur des Invalides reçoit Albert Devèze, ministre belge de la Défense Nationale, accompagné de Louis Bantou, ministre français de la Guerre. (Photo du Patriote Illustré du 20 mars 1921).**

Albert Devèze répond au général : « *Je confie aux Invalides de France, la garde du Mémorial belge.* »

#### Le Général Malleterre au fort de Loncin

Le 15 août 1921, Malleterre assiste aux cérémonies d'hommage aux défenseurs de Loncin. Très impressionné après sa visite du fort, il déclare :

*"J'ai vu ces entonnoirs effroyables, ces masses bouleversées de fond en comble dans lesquelles sont restés broyés, plusieurs centaines d'héroïques soldats."*

#### La dernière lettre de Gabriel Malleterre

Invité par le Comité exécutif à l'inauguration du monument le 15 août 1923, le général écrit le 7 août 1923 au secrétaire Gérard Versie :

*« Vous ne doutez pas combien j'aurais désiré me joindre à la délégation française et apporter une fois de plus mon témoignage aux héroïques défenseurs de Liège. Malheureusement une indisposition qui a pris quelque gravité du fait du surmenage, m'oblige à ne pas voyager pendant quelque temps. Les médecins m'interdisent tout déplacement.*

*J'en suis aux regrets. Vous voudrez bien m'excuser auprès de Sa Majesté et des représentants de la Belgique.*

***La borne de Loncin, quoi qu'en pensent certains historiens, restera la première sur laquelle a buté le plan d'asservissement germanique."***

Hôtel des Invalides  
MUSÉE DE L'ARMÉE  
LE GÉNÉRAL DIRECTEUR  
Tél. SÉCUR 24-11

Paris, le 7 août 1923

Le Général MALLETERRE,  
Directeur du Musée de l'Armée, Commandant  
l'Institution nationale des Invalides, à  
Monsieur Gérard Versie

Cher monsieur

Je vous remercie infiniment de votre aimable invitation à venir assister à l'inauguration officielle du monument de Loncin. Vous ne doutez pas combien j'aurais désiré me joindre à la délégation française et apporter une fois de plus mon témoignage aux héroïques défenseurs de Dieppe.

Malheureusement une indisposition qui a pris quelque gravité du fait d'un rhume ne m'oblige à ne pas voyager pendant quelque temps.

Les médecins m'interdisent tout déplacement. J'en suis aux regrets. Vous voudrez bien m'excuser auprès de S. Majesté et des représentants de la Belgique. Le fort de Loncin, quoiqu'on peusse certains bristons, restera la première sur laquelle a été le plan d'exercice pour les troupes allemandes.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute sympathie.

Malleterre

Lettre adressée par le général à Gérard Versie, secrétaire du comité exécutif pour l'érection d'un monument aux glorieux défenseurs du fort : pour des raisons de santé il ne lui sera pas possible d'être présent.

Le 26 novembre 1923, soit trois mois après avoir écrit cette lettre, le Général Malleterre décède à l'Hôtel des Invalides : il a été inhumé au caveau des gouverneurs. Son nom et ses remarquables citations resteront à jamais associés aux héros de Loncin.



Fernand Gérard

16 février 2021